

Rapport de la commission « Finances et Administration - FA » au Conseil municipal Budget de fonctionnement et plan des investissements 2025

Réunie en séance ordinaire le 6 novembre 2024, la commission Finances et Administration a étudié le projet de budget 2025, présenté par le Conseiller administratif en charge, Monsieur Gilbert Vonlanthen, le chef du Service des Finances, Monsieur Yves Duchosal, ainsi que le Secrétaire général, Monsieur François Stocco.

En préambule, un commissaire demande un report de l'étude du budget en raison de la votation populaire du 24 novembre 2024 concernant la baisse des impôts. Monsieur Vonlanthen explique que cette baisse d'impôt a été intégrée dans le budget présenté ce jour et que le vote du budget aura lieu après le résultat de cette votation. Pour rappel cette baisse impacterait Bernex pour un montant d'environ 2'000'000 francs.

La commission passe au vote et décide **par 2 pour, 1 abstention et 5 non de refuser ce report.**

Une présentation du projet de budget est faite par Monsieur Duchosal qui apporte les éléments suivants :

Les dernières estimations fiscales reçues fin août font état d'une hausse des impôts des personnes physiques et morales, compensées par une baisse du fonds de la péréquation des personnes morales, des centimes additionnels suite à l'abolition de la taxe professionnelle et de la compensation RFFA, ce qui induit une différence minime.

En pourcentage les revenus augmentent plus que les charges dans le budget 2025.

Les frais de personnel représentant environ 50 % des charges, augmentent dû principalement aux nouveaux postes, 6,6 postes pour la crèche de Saint-Mathieu qui sera à pleine capacité dès la rentrée 2025 avec 24 nouvelles places. Un poste d'assistant-e social-e à 90%, service qui n'a pas connu d'ajustement de poste depuis de nombreuses années malgré l'augmentation de la population bernésienne. Un poste à 40% pour la direction de l'Ecole de musique. Quelques variations de taux, notamment pour l'environnement, patrouilleur/patrouilleuse scolaire, préparateur/préparatrice des repas du restaurant scolaire de Luchepelet et aux Services extérieurs. Par ailleurs, trois apprenti-e-s seront engagé-e-s à la rentrée 2025.

Une augmentation des charges est constatée, due à la rénovation des écoles, les charges de transfert, principalement GIAP, SIACG et CRI augmentent également.

Au niveau des revenus, la péréquation financière présente un montant augmenté de 2'000'000 francs par rapport à 2024.

Un commissaire relève que la dette par habitant-e reste basse par rapport à d'autres communes et que la capacité d'investissement est bonne.

La commission, ayant pris connaissance des rapports des autres commissions et n'ayant pas de remarques sur ceux-ci, décide de passer à l'étude du budget de la commission FA.

0220.0000 services généraux :

31320.001 augmentation de 20'000 francs pour le projet SIRH de transfert informatique

30910.001 annonce recherche de personnel, une dépense concernant le recours à une agence pour pourvoir un poste. Certains commissaires se posent la question de la nécessité de cette agence, il est répondu qu'en fonction des postes cela est indispensable.

0220.0001 informatique

30900.000 frais de formation : sensibilisation à la cybersécurité, formation qui devrait avoir lieu chaque année.

1626.0000 administration groupement ORPC

30100.000 salaires personnel permanent, augmentation due à un nouveau poste de technicien, en partie compensé par la refacturation aux communes participantes.

2192.0007 patrouilleuses scolaires

30100.001 salaires personnel auxiliaires : dans la présentation il a été annoncé une augmentation des heures de patrouilleuses, or les commissaires constatent une baisse de ces salaires, il s'agit d'un oubli dans le budget mais les commissaires étaient d'accord pour cet engagement.

3290.0000 administration service culturel

30100.000 salaire personnel permanent : à quel poste correspond l'augmentation, il s'agit d'un reclassement d'une personne.

3420.0218 activité de proximité St-Mathieu

Une commissaire aimerait connaître le montant total de cette antenne sociale à St-Mathieu. Le coût total est de 240'000 francs pour des recettes de 20'000 francs Monsieur Vonlanthen précise que cette activité est importante au début de la vie d'un nouveau quartier mais que l'idée n'est pas que cela devienne pérenne mais plutôt qu'une association prenne le relais par la suite.

La commission passe ensuite en revue le tableau des amortissements. Il est rappelé que les amortissements débutent dès que les projets sont en exploitation et non pas à la date du vote de ceux-ci, ce qui induit que certains projets débutés en 2024 ne seront pas amortis avant 2025 ou 2026 selon la durée des travaux.

Une commissaire regrette le manque de visibilité de ces amortissements à venir dans le temps qui imputeront les budgets futurs.

Les investissements prévus en 2025, y compris le patrimoine financier, se montent à 14'645'861 francs

Après lecture des délibérations la commission passe au vote et vous recommande par

7 pour (7 membres présents)

d'approuver le budget de fonctionnement 2025 pour un montant de 47'656'000 francs aux charges (à déduire les imputations internes de 118'200 francs) et de 45'596'000 francs aux revenus (à déduire les imputations internes de 118'200 francs), l'excédent de charges présumé s'élevant à 2'060'000 francs

Cet excédent de charges présumé se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de - 2'060'000 francs et résultat extraordinaire de 0 francs,

Par 7 pour (7 membres présents)

D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de 384'200 francs pour le versement d'une contribution au Fond Intercommunal de Développement Urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

La rapportrice
Sandra MARCONI

Bernex, le 12 novembre 2024

